



# Charte des valeurs du coopérateur

Le Troglo est un supermarché coopératif et participatif. Sa charte définit les valeurs et principes qui rassemblent et guident l'action de ses membres coopérateurs.

## Nos valeurs

Les valeurs et principes qui nous guident sont le respect, les droits de l'Homme et du Vivant, la démocratie, la transparence, la recherche du consensus, l'attention à autrui, l'ouverture d'esprit, le partage, la confiance, l'échange des connaissances et des savoirs, l'autonomie, la réappropriation de nos choix dans nos façons de consommer, la responsabilité, la tolérance, la solidarité, l'action sociale et éducative... ainsi que le goût des bonnes choses !

## Engagement

En adhérent **librement** à la coopérative Le Troglo, le membre s'engage à respecter la charte et les principes de fonctionnement définis dans le Manuel des membres.

L'engagement du coopérateur s'inscrit dans le « respect de la parole donnée ».

**De son plein gré** il s'engage à s'investir activement dans le fonctionnement du supermarché et à tout mettre en œuvre pour préserver les valeurs du Troglo et assurer la pérennité du projet collectif.

## Gouvernance et Démocratie

Le supermarché coopératif Le Troglo est géré de façon démocratique et fonctionne sans hiérarchie entre les coopérateurs sur la base du principe une personne = une voix.

Quelles que soient les instances, le mode de prise de décision privilégié est la recherche systématique du consentement, ou à défaut de larges majorités afin de favoriser le dialogue et de parvenir à des solutions acceptées et appréciées par le plus grand nombre.

## Principes éthiques

Le Troglo fournit aux coopératrices et coopérateurs des produits et services de qualité qui répondent en priorité à des critères communs liés à nos valeurs et à nos exigences :

- Favoriser l'économie locale en donnant priorité aux producteurs et fournisseurs locaux
- Soutenir une production respectueuse de l'humain, de l'environnement, du bien-être animal, et des normes sanitaires
- Proposer un modèle donnant la possibilité d'une réappropriation de son alimentation
- Rémunérer équitablement les producteurs et permettre l'accès à des produits de qualité à un prix accessible pour tous.
- Offrir un lieu de vie, d'échange, d'entraide, de partage des savoirs et de débats

## Respect mutuel et équité

Les coopérateurs s'engagent à mettre en place des conditions de fonctionnement garantissant le respect mutuel, l'équité de traitement, l'intégrité, la santé et le bien-être de chacun.

## Indépendance

Le Troglo est autonome et indépendant vis-à-vis des organisations extérieures. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris gouvernementales, et/ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doivent se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des coopérateurs, maintiennent leur indépendance et leur engagement envers les valeurs de la coopérative.